



Ville de
Fossambault
sur-le-Lac

Membre de la
M.R.C.
de la Jacques-Cartier

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
13 OCTOBRE 2026 - 19 H
CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2. PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2026
- 3. CORRESPONDANCE**
 - 3.1 Liste de la correspondance du mois de septembre 2026
- 4. GESTION DES FINANCES**
 - 4.1 Dépôt du rapport budgétaire au 30 septembre 2026
 - 4.2 Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2026
 - 4.3 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 3 220 000 \$ qui sera réalisé le 17 novembre 2026
 - 4.4 Autorisation de paiement / Libération de la retenue du décompte progressif n° 2 / Réfection du pavage de la rue du Quai / ADV Excavation inc.
 - 4.5 Autorisation de paiement / Décompte progressif n° 1 / Correction de la rampe d'accès à l'hôtel de ville incluant la porte d'entrée principale / Constructions Envergure inc.
- 5. AFFAIRES COURANTES**
 - 5.1 Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des règlements relatifs aux PIIA
 - 5.2 Autorisation de signature / Acceptation de l'offre de vente pour le lot numéro 4 743 742 du cadastre du Québec, circonscription de Portneuf
 - 5.3 Autorisation de signature / Acquisition du lot numéro 4 743 742 du cadastre du Québec, circonscription de Portneuf
 - 5.4 Octroi de contrat / Recherche et identification des sources d'eaux parasites au Domaine de la Rivière-aux-Pins / Can-Explore inc.
 - 5.5 Renouvellement du contrat d'assurance de dommages pour l'année 2027 / FQM Assurances inc.
 - 5.6 Adoption du budget 2027 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (Récolo)
 - 5.7 Approbation du règlement d'emprunt numéro 50-2026 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf décrétant un emprunt de 5 501 372,30 \$ pour une période de dix (10) ans
- 6. PARTIE INFORMATIVE**
- 7. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 8. AFFAIRES DIVERSES**
- 9. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)**
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Jacques Arsenault, CRHA
Directeur général et greffier